



Communiqué de presse

Montpellier, le 17 mars 2022

La chambre régionale des comptes Occitanie a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Saint-Céré (Lot) pour les exercices 2015 et suivants.

Saint-Céré : petite ville-centre d'une très vaste intercommunalité

Comptant un peu plus de 3 500 habitants, la commune de Saint-Céré s'inscrit dans un territoire rural du Lot pour lequel elle joue un rôle de centralité. Dès lors, l'offre de services et d'équipements représente un enjeu stratégique et financier, en particulier dans le contexte de la mise en place d'une très vaste intercommunalité en 2017, regroupant 77 communes, qui n'a pas encore réussi à faire émerger un projet communautaire cohérent et partagé.

Une amélioration attendue de la qualité de l'information budgétaire et financière

La fiabilité des comptes de la commune ne présente pas d'anomalie significative. Toutefois, la collectivité gagnerait à mettre en œuvre toutes les obligations législatives et réglementaires applicables en matière d'information financière, telle qu'une présentation dans les documents d'orientation budgétaire présentés à l'assemblée délibérante d'une projection pluriannuelle de la trajectoire des finances communales, ou encore la mise en ligne, pour la bonne information du citoyen, des différents états budgétaires et financiers.

Des marges de manœuvre en matière d'investissement à retrouver

L'impact actuel de la crise sanitaire sur les finances de la commune demeure limité. Toutefois, Saint-Céré est confrontée à certaines difficultés tenant à l'insuffisance de son épargne brute pour couvrir l'annuité d'une dette assez élevée. Compte tenu d'une pression sur les ménages se situant par ailleurs au-dessus de la moyenne des communes équivalentes, le levier fiscal n'est que peu mobilisable. Dans le même temps, le niveau des dépenses d'équipement, soutenues par des cessions de patrimoine importantes, sont en retrait par rapport aux communes comparables. Cette situation soulève à plus long terme la question du bon entretien et du renouvellement des équipements ainsi que celle de la capacité de la commune à répondre aux nouveaux besoins de la population.

Contacts presse : Didier Gory

didier.gory@crtc.ccomptes.fr ■ T +33 4 67 20 73 28 ■  [@crococcitanie](https://twitter.com/crcoccitanie)